



LE BUDGET DE L'ÉTAT EN 2017

LA CERTIFICATION DES COMPTES DE L'ÉTAT

23 mai 2018



LE BUDGET DE L'ÉTAT

Résultats et gestion



LES RISQUES IDENTIFIÉS PAR LA COUR DANS SON AUDIT DE JUIN 2017 SE SONT VÉRIFIÉS

	Estimation par l'audit	Résultat de l'exécution
Dépenses	Entre +4,6 et +6,6 Md€	+6,4 Md€
Recettes (non fiscales et lutte contre la fraude)	- 2,0 Md€	- 1,9 Md€



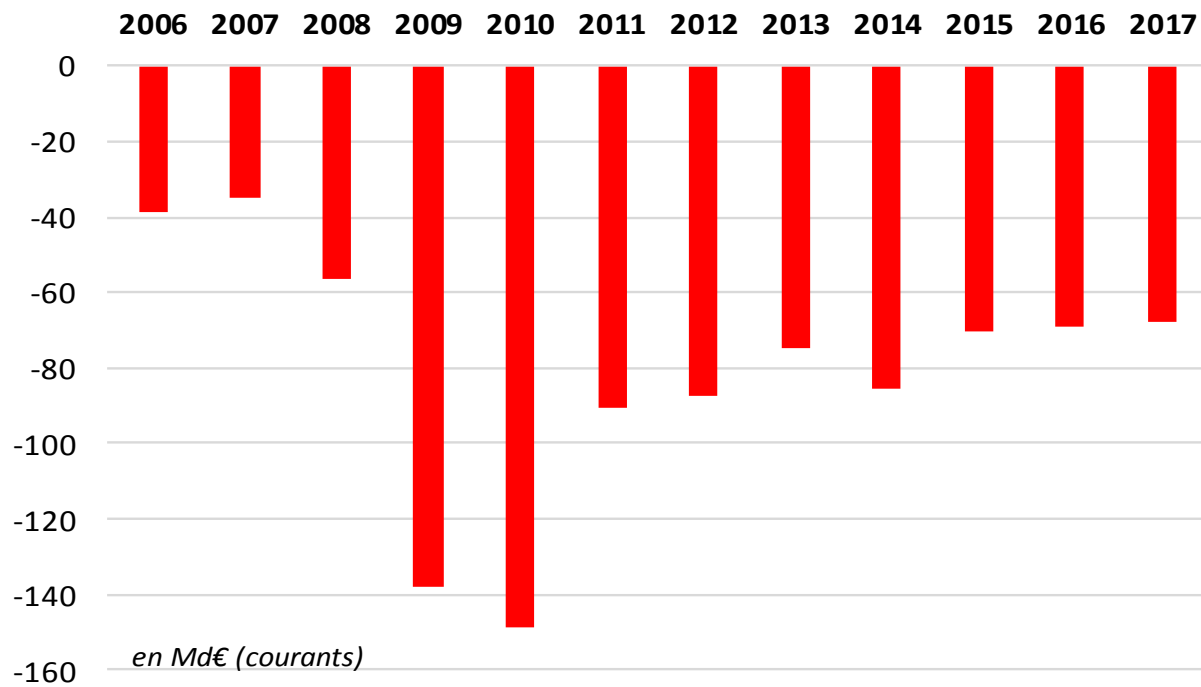
LES CINQ CONSTATS DE LA COUR SUR 2017

- 1 - Le déficit du budget de l'État, en très faible réduction, reste d'un niveau élevé
- 2 - Portées par l'accélération de l'activité, les recettes bénéficient aussi du faible niveau conjoncturel du prélèvement destiné à l'Union européenne
- 3 - La progression rapide des dépenses traduit à la fois les choix opérés en LFI et la nécessité de couvrir les risques relevés par la Cour dans son audit
- 4 - Des entorses récurrentes aux grands principes budgétaires sont relevées
- 5 - La pratique de la mise en réserve de crédits a été détournée de son objectif initial essentiellement pour remédier aux sous-budgétisations croissantes



LE DÉFICIT DU BUDGET DE L'ÉTAT, EN TRÈS FAIBLE RÉDUCTION, RESTE D'UN NIVEAU ÉLEVÉ (1/2)

Solde budgétaire de 2006 à 2017

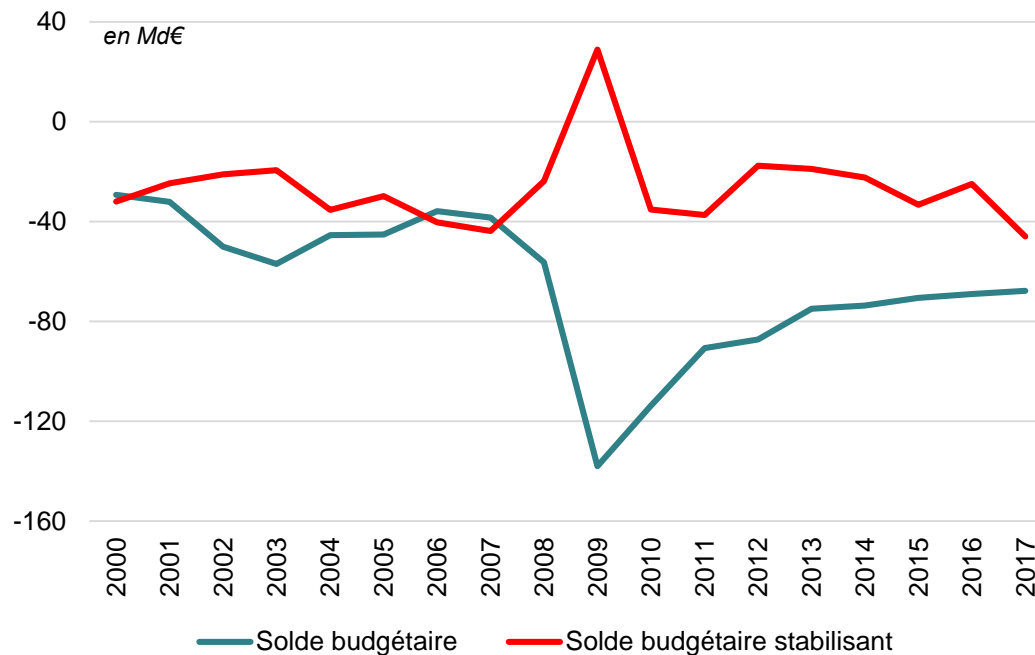


Source : Cour des comptes



LE DÉFICIT DU BUDGET DE L'ÉTAT, EN TRÈS FAIBLE RÉDUCTION, RESTE D'UN NIVEAU ÉLEVÉ (2/2)

Le déficit budgétaire demeure supérieur au solde qui stabiliserait le poids de la dette de l'État dans le PIB

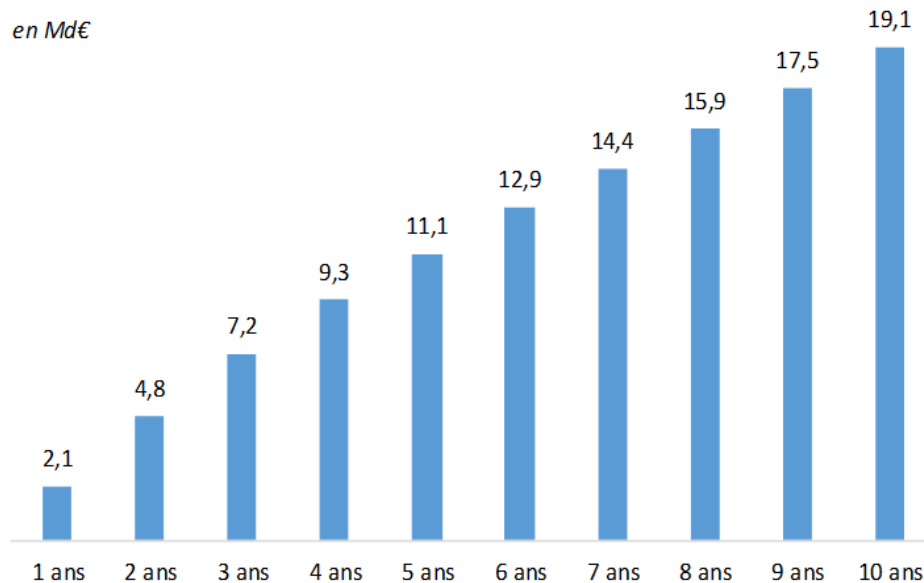


Source : Cour des comptes



LA CHARGE D'INTÉRÊTS DE LA DETTE RISQUE DE S'ALOURDIR DU FAIT DE LA REMONTÉE PROBABLE DES TAUX D'INTÉRÊT

**Impact d'un choc de taux à la hausse de 1 % sur la charge d'intérêts de l'État
(en comptabilité nationale)**

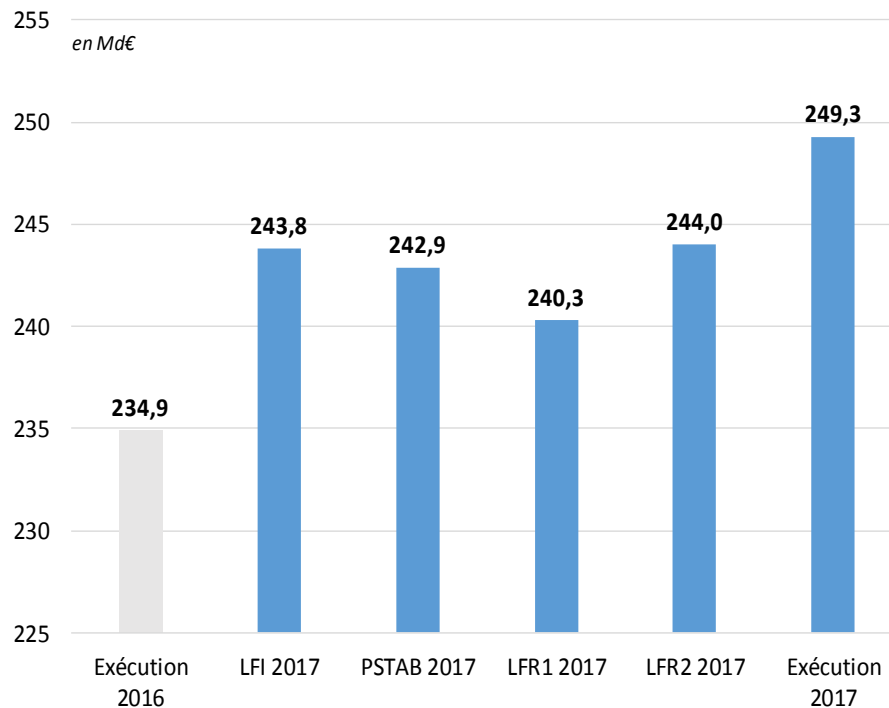


Source : Cour des comptes



LA HAUSSE DES RECETTES RÉSULTE DE L'ACCÉLÉRATION DE LA CROISSANCE...

**Les recettes sont en hausse de 14,4 Md€ par rapport à l'exécution 2016
et de 5,5 Md€ par rapport à la LFI**

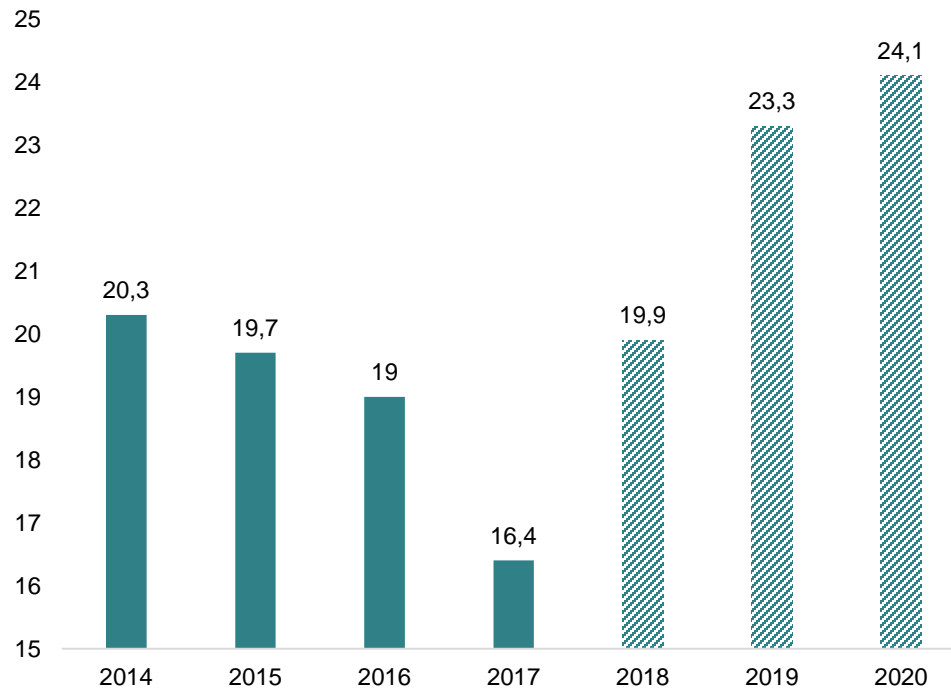


Source : Cour des comptes



... ET DU FAIBLE NIVEAU CONJONCTUREL DU PRÉLÈVEMENT AU PROFIT DE L'UNION EUROPÉENNE

La contribution de la France au budget de l'Union européenne a été exceptionnellement faible en raison de retards dans la consommation des crédits européens

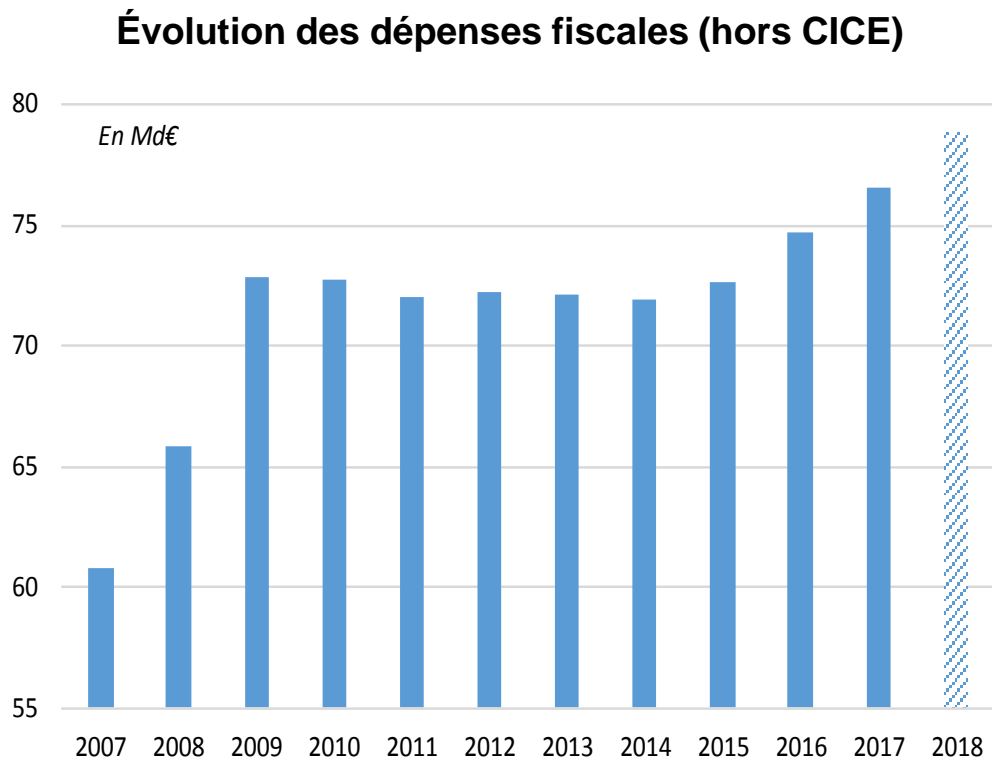


Prélèvement sur recettes au profit de l'Union européenne en exécution (2014-2017) et en prévision (LPFP 2018-2022) en Md€

Source : Cour des comptes



LES DÉPENSES FISCALES ONT POURSUIVI LEUR PROGRESSION MALGRÉ LES OBJECTIFS AFFICHÉS

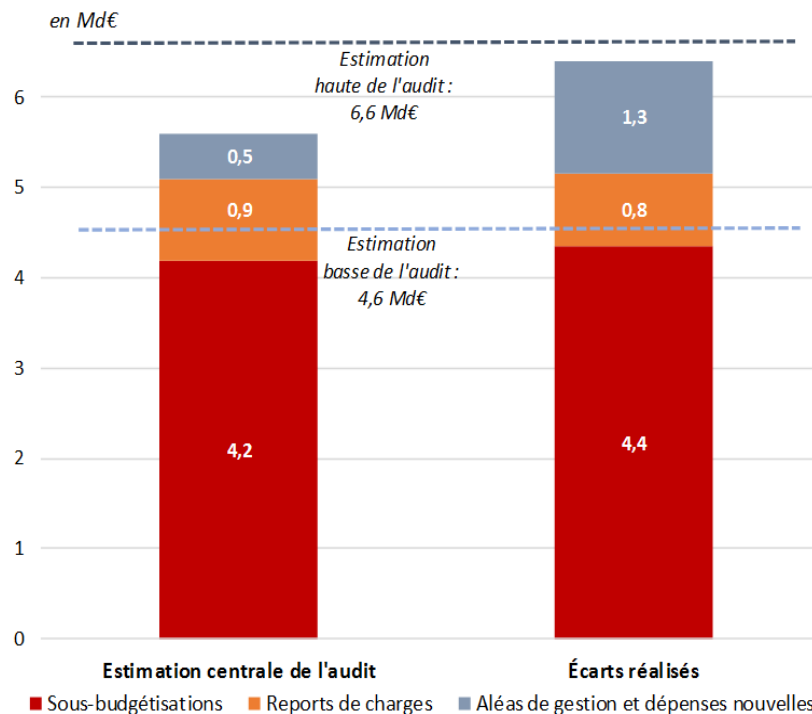


Source : Cour des comptes



LES RISQUES DE DÉPASSEMENT SONT CONFIRMÉS À UN NIVEAU PROCHE DE L'ESTIMATION LA PLUS ÉLEVÉE

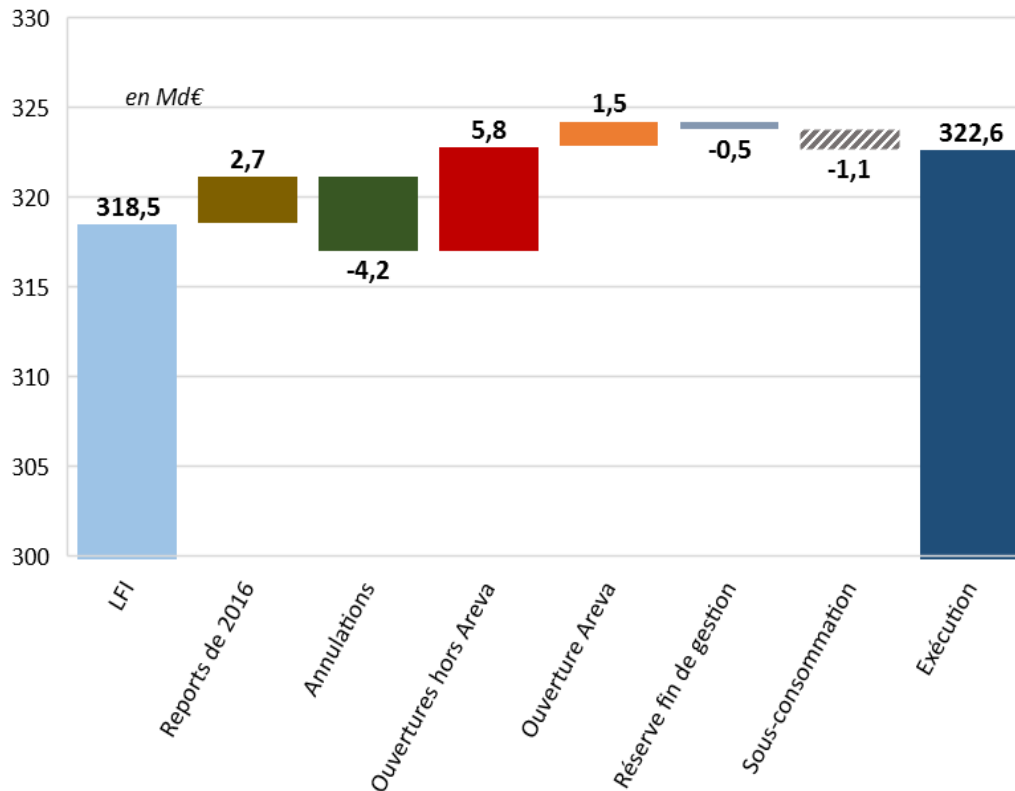
Suivi des écarts identifiés par la Cour dans son audit de juin 2017



Source : Cour des comptes



LES DÉPENSES DU BUDGET GÉNÉRAL ONT SENSIBLEMENT AUGMENTÉ PAR RAPPORT À LA LFI



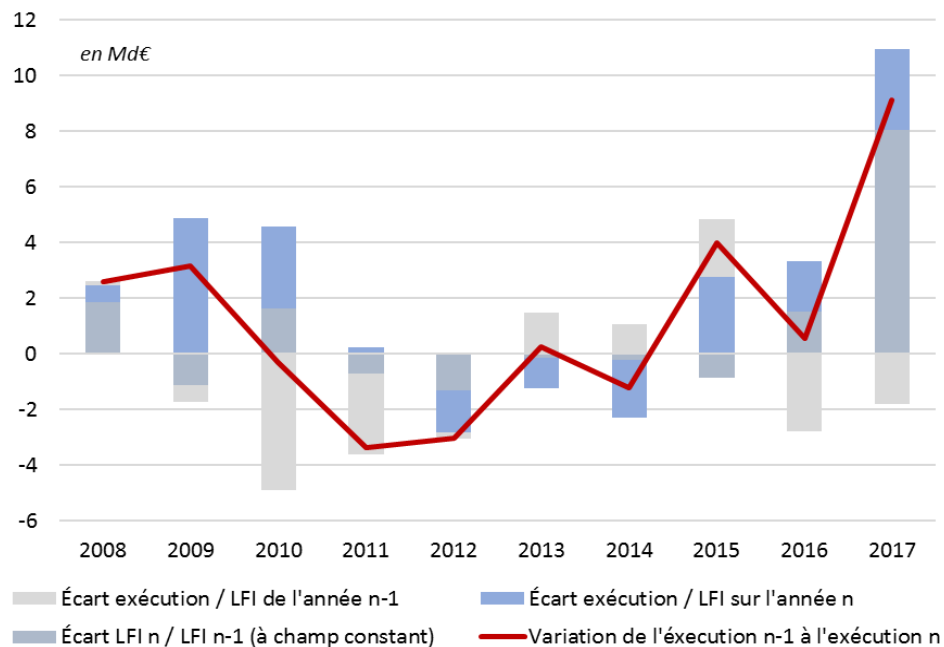
Évolution des crédits de la LFI
aux crédits consommés

Source : Cour des comptes



LA PROGRESSION RAPIDE DES DÉPENSES TRADUIT LES CHOIX OPÉRÉS EN LFI ET LA NÉCESSITÉ DE COUVRIR LES RISQUES IDENTIFIÉS PAR L'AUDIT (1/2)

Les dépenses des ministères ont connu une hausse inédite depuis 2007



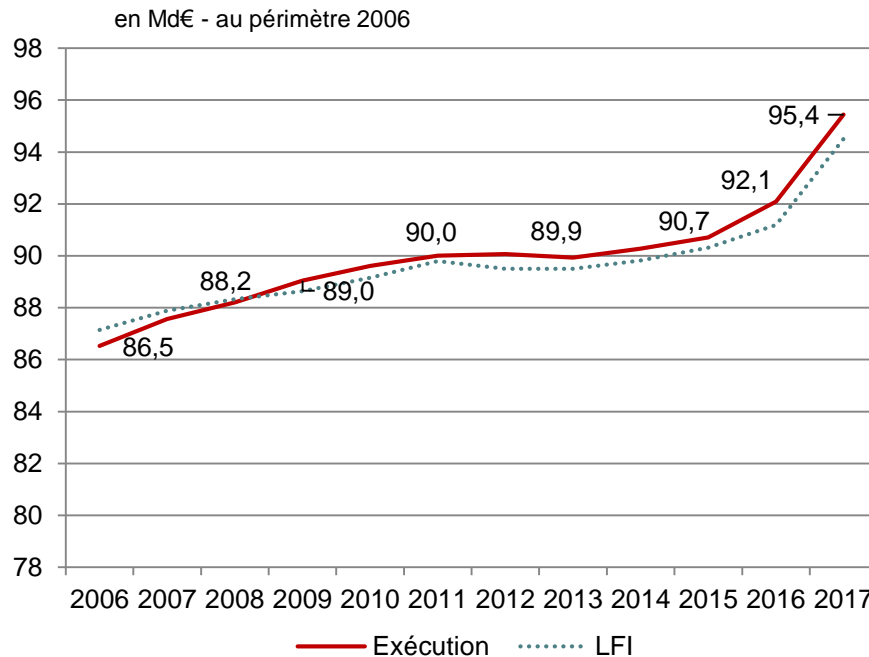
Décomposition de la variation des dépenses du budget général (hors dette, pensions et Areva)

Source : Cour des comptes



LA PROGRESSION RAPIDE DES DÉPENSES TRADUIT LES CHOIX OPÉRÉS EN LFI ET LA NÉCESSITÉ DE COUVRIR LES RISQUES IDENTIFIÉS PAR L'AUDIT (2/2)

Les dépenses de personnel ont plus augmenté en 2017 plus qu'au cours des six dernières années cumulées



Évolution de la masse salariale de l'État (hors CAS *Pensions*)

Source : Cour des comptes



LA COUR RELÈVE DES ENTORSES RÉCURRENTES AUX GRANDS PRINCIPES BUDGÉTAIRES

Les programmes d'investissement d'avenir obéissent à des modalités de gestion dérogatoires.

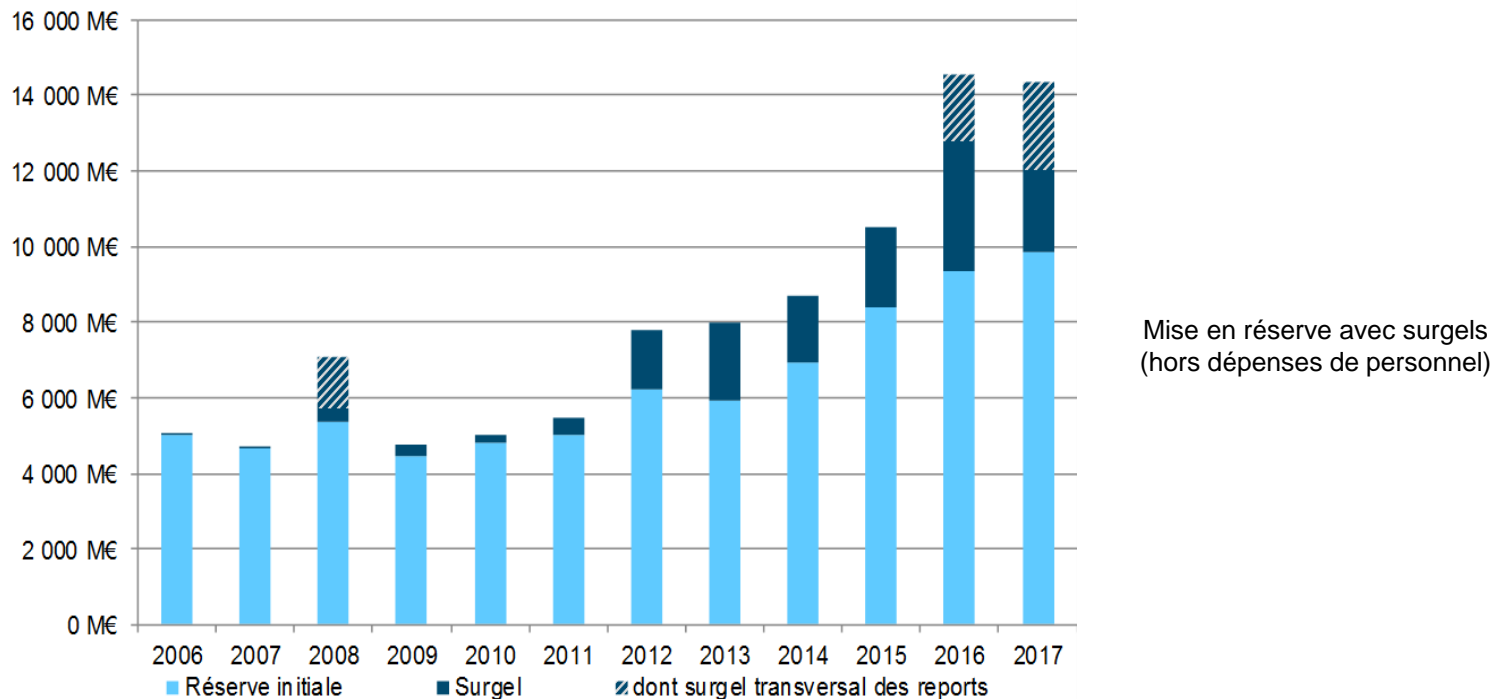
Les fonds sans personnalité juridique sont source d'opacité et de contournement des règles.

La faiblesse du pilotage par la performance prévu par la LOLF demeure.



LA PRATIQUE DE LA MISE EN RÉSERVE DE CRÉDITS A ÉTÉ DÉTOURNÉE DE SON OBJECTIF INITIAL

La mise en réserve totale a dépassé 15 Md€ en 2016 et 2017, soit plus de 10% des crédits



Source : Cour des comptes



LA CERTIFICATION DES COMPTES DE L'ÉTAT



LES COMPTES DE L'ÉTAT EN 2017 EN QUELQUES CHIFFRES

- * **979 Md€ d'actifs**, dont près de la moitié est constituée d'immobilisations corporelles et le quart de participations financières
- * **1 955 Md€ de dettes**, ainsi que 148 Md€ de provisions relatives, pour l'essentiel, aux interventions économiques et sociales de l'État. 75 Md€ de trésorerie nette négative.
- * **4 166 Md€ d'engagements hors bilan**, la moitié au titre des retraites civiles et militaires et le quart au titre de garanties accordées à des tiers
- * **519 Md€ de charges brutes**, dont un quart correspond à la rémunération et aux pensions des agents de l'État, et un tiers aux transferts (aides, subventions, etc.)
- * **458 Md€ de produits bruts**, dont les deux tiers proviennent de cinq sources d'imposition (TVA, IR, IS, droits d'enregistrement et de timbre, TICPE)

La **perte de l'exercice** s'élève à **61 Md€**, contre 78 Md€ en 2016.

La **situation nette**, fortement négative, s'établit à **-1 260 Md€** fin 2017.



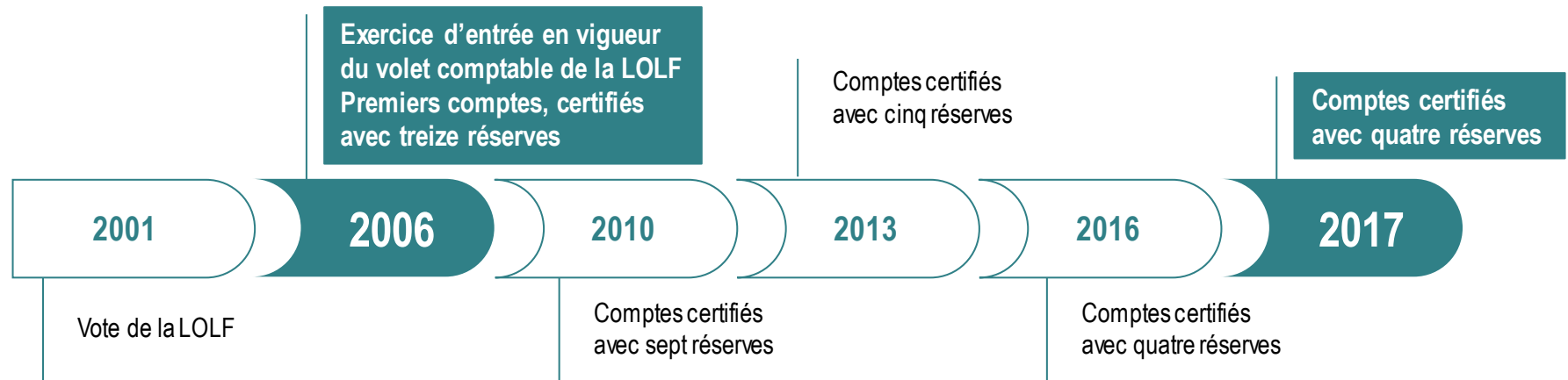
LA POSITION DE LA COUR SUR LES COMPTES DE 2017

La Cour certifie qu'au regard des règles et principes comptables qui lui sont applicables, le compte général de l'État de l'exercice clos le 31 décembre 2017 est régulier et sincère, et donne une image fidèle de la situation financière et du patrimoine de l'État sous quatre réserves substantielles, qui portent sur :

- les limites générales dans l'étendue des vérifications (réserve n°1) ;
- les anomalies relatives aux stocks militaires et aux immobilisations corporelles (réserve n°2) ;
- les anomalies relatives aux immobilisations financières (réserve n°3) ;
- les anomalies relatives aux charges et aux produits régaliens (réserve n°4).



L'EXERCICE DE CERTIFICATION EN PERSPECTIVE



- Si, depuis douze ans, des progrès significatifs ont été réalisés, ils l'ont surtout été dans les premières années de l'entrée en vigueur de la LOLF
- De nouvelles avancées significatives concernant la fiabilité des comptes de l'État et leur « auditabilité » supposent désormais que les **systemes d'information** continuent d'être modernisés, que les **modalités de tenue des comptes** soient rénovées et que les **normes comptables** de l'État soient, dans certains cas, réexaminées
- **L'enjeu des prochains exercices est aussi que la comptabilité générale contribue davantage à l'amélioration de la gestion publique**, car c'est à cette condition seulement que de nouveaux efforts trouveront leur pleine justification



LE BUDGET DE L'ÉTAT EN 2017

LA CERTIFICATION DES COMPTES DE L'ÉTAT

23 mai 2018